

Étant donné les faits récents, y compris le budget, il est certain, entre autres choses, monsieur l'Orateur, que le gouvernement ne se propose pas de financer un programme de construction de maisons modèles au cours de cet été, à l'aide de prêts directs consentis pour la spéculation par un organisme du gouvernement. Un tel programme irait directement à l'encontre des objectifs du gouvernement qui visent à restreindre le volume de construction.

Je tiens à conclure cette courte déclaration, monsieur l'Orateur, en réitérant de nouveau l'assurance que moi-même et d'autres porteparole du gouvernement avons donnée à plusieurs reprises, à savoir qu'on ne réduira pas les fonds que le gouvernement a rendus disponibles pour aider à répondre aux besoins de logements des personnes âgées et des familles à faible revenu du Canada. Le gouvernement a prévu des fonds pour appuyer des programmes d'aménagement de logements publics et d'habitation pour les personnes âgées, dans toute la mesure voulue pour permettre des entreprises aussi dignes d'attention.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai posé un certain nombre de questions à ce sujet. Je sais que des membres de tous les partis représentés à la Chambre, y compris le premier ministre, ont reçu des protestations énergiques de toutes les provinces, sauf erreur, à propos de la grave situation découlant des mesures prises par le gouvernement relativement aux fonds affectés au logement. La question est très grave et touche l'ensemble des Canadiens.

Le ministre a tenté de dorer la pilule en disant, à la fin de ses observations, que les fonds fournis par le gouvernement pour aider à répondre, en matière de logement, aux besoins des petits salariés, des vieillards et de leurs familles ne seraient pas réduits. L'annonce d'aujourd'hui semble toutefois un exemple moderne du vieil adage portant que la montagne en travail accouche d'une souris. Il ne s'agissait pas d'une maison. J'attire votre attention sur ce fait. Nous n'avons qu'une généralisation qui ne répond nullement aux conditions et tout le monde sera par conséquent déçu.

J'ai reçu aujourd'hui un exemplaire d'un télégramme envoyé au premier ministre, et qui résume la situation. Je ne vous le lirai pas au complet. Il vient du président de la *National House Builders Association*, et on y lit notamment:

D'après les rapports reçus aujourd'hui des associations membres, la pénurie de fonds hypothécaires aurait de nouveau aggravé la situation de l'embauche et fait diminuer le nombre des emplois. A Winnipeg, par exemple, des constructeurs réputés auraient congédié 120 employés d'atelier.

[L'hon. M. Nicholson.]

D'autres employeurs auraient congédié respectivement trente, trente-cinq et quinze de leurs employés. A la tête des Lacs, six constructeurs ont signalé que le nombre total de leurs menuisiers et autres employés a été réduit de 322 à 57. A Victoria, 75 menuisiers sont en chômage comparativement à 14 à la même époque l'an dernier. A Calgary, la plupart des constructeurs de maisons ont congédié environ 10 p. 100 de leurs employés spécialisés. Dans un mois et demi environ, 75 p. 100 devront être mis à pied. A Ottawa, les constructeurs sont alarmés des perspectives pour les trois prochains mois. A Montréal, le taux de réduction de l'embauche dépasserait 70 p. 100. Une enquête portant sur huit entrepreneurs en construction, à Hamilton, révèle que chaque compagnie aurait congédié en moyenne 38 hommes...

Voilà ce qui en est. Le gouvernement refuse d'agir. Les taux d'intérêt ont monté à des niveaux excessifs. En bien des endroits, des emprunts ne sont consentis que moyennant un taux de huit pour cent. A tout prendre, cette déclaration est très décevante et très décourageante. Elle ne témoigne pas de l'intérêt véritable que le gouvernement aurait dû porter à cette question.

**M. Reid Scott (Danforth):** Monsieur l'Orateur, en commentant la déclaration du ministre, je vais certainement me faire l'écho du chef de l'opposition car, en effet, cette annonce est décevante, pour dire le moins. Je ne puis croire que cette façon d'aborder le problème représente, en réalité, l'opinion personnelle du ministre qui m'avait semblé beaucoup plus instruit des difficultés de l'industrie du bâtiment au Canada et plus au courant de ses problèmes que le laisse supposer la présente déclaration.

Qu'on ne s'y méprenne pas, il s'agit simplement d'une proclamation du gouvernement selon laquelle le programme de l'an dernier sera de nouveau mis en œuvre. De fait, le programme total sera inférieur d'environ 15 p. 100 ou plus, à celui de l'an dernier. Il me semble ridicule de la part du gouvernement de dire aux entrepreneurs en construction qu'il n'a pas l'intention de prendre une responsabilité réelle pour la rareté de l'argent, et de les engager à intensifier leurs recherches afin de trouver d'autres sources de fonds hypothécaires.

• (2.50 p.m.)

C'est le gouvernement qui fixe le taux d'intérêt de la loi nationale sur l'habitation, le ministre le sait très bien. Et il se propose maintenant de décliner toute responsabilité concernant l'offre de fonds hypothécaires au taux d'intérêt fixé par le gouvernement lui-même. Il n'y a absolument pas d'autres sources pouvant assurer des fonds. Les entrepreneurs régis par la loi nationale sur l'habitation ont déjà reçu quatre, cinq ou six refus des compagnies d'assurance, déclarant qu'elles ne consentiront aucun nouveau prêt cette année.